

Municipalité de Notre-Dame-des-Monts

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

Le scrutin aura lieu le **5 novembre 2017**. Pour voter, vous avez la responsabilité de vérifier si votre nom est inscrit sur la liste électorale qui sera déposée au bureau municipal vendredi le **6 octobre** prochain.

Pour effectuer une modification, un changement ou une radiation à la liste électorale, la commission de révision sera tenue **mardi le 17 octobre de 10 h. à 13 h. jeudi le 19 octobre de 19 h à 22 h et le mardi 24 octobre de 14 h 30 à 17 h 30.**

Les dates à retenir sont :

Vendredi 22 septembre 2017 :

Premier jour pour produire une déclaration de candidature.

Vendredi 6 octobre 2017 :

Dernier jour pour produire une déclaration de candidature. Le bureau sera ouvert sans interruption de 9 h à 16 h 30.

Dimanche 29 octobre 2017 :

Vote par anticipation de 12 h à 20 h.
Lieu : Salle de l'Âge d'Or à l'arrière de l'édifice municipal au 17 Rue Principale Notre-Dame-des-Monts G0T 1L0

Dimanche le 5 novembre 2017 :

Scrutin de 10 h à 20 h.
Lieu : Salle de l'Âge d'Or à l'arrière de l'édifice municipal au 17 Rue Principale Notre-Dame-des-Monts G0T 1L0

Pour plus d'informations :

Marcelle Pedneault, présidente d'élection
15 Rue Principale
Notre-Dame-des-Monts G0T 1L0
Tél. : 418-439-3452
Fax : 418-489-2014
Courriel : municipalitentdm@coopnddm.com

